

Ecole élémentaire Paul Crouzet  
Place du Marché  
34730 Prades Le Lez  
04 67 59 76 65  
ce.0341308m@ac-montpellier.fr

## Compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2016

Présents :

M. DUBOST, Mme DELMAS, Mme DELEUZE, Mme GREGOIRE, Mme THIEBAUT, Mme CARLIER, Mme SINFORT, Mme TOLEDO, Mme BENOLIEL, Mme VIADERE, M. LABOUREAU, M. BUQUET, Mme DEVESA (Enseignants).

M LALAUZE (Directeur).

Mme BOTTA, MME ALBAR M DAVID, M BOCQUET, Mme POUROT-REDON, Mme BILLET Mme PIEYRE, Mme LEUCHTWEIS, Mme BENAZERAF, Mme BORRAS, M. BELAUD (représentants des parents d'élèves)

M LUSSERT, (Maire)

Mme BESSIERE (adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires)

Invitée : Mme Marc PERIL (Directeur adjoint ALAE)

Mme Massei

Excusés :

Mmes MAKEREEL, Mme NAGOT, Mme LACAN (enseignantes)

Secrétaire de séance : Mme BOTTA

Ordre du jour :

- Effectifs et prévisions
- Règlement intérieur
- Coopérative scolaire
- Parcours de l'élève et projets de l'année
- Travaux, sécurité et matériel informatique
- ALP

La séance débute à 18h00.

## **Rappel du résultat des élections des parents d'élèves**

Les élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées le vendredi 9 octobre 2015. Sur 601 électeurs, 227 parents ont participé au vote et ont été élus :

	Titulaires		Suppléants
BOTTA	Aurélie	BENAZERAF	Virginie
ALBAR	Laurence	DIOP	Aicha
DAVID	Olivier	LEMAIRE	Cécile
BOCQUET	Stéphane	ROUSSEAU	Marine
LIEURAIN	Lydie	BORRAS	Caroline
POUROT-REDON	Laurent	CANONGE	Lionel
BILLET	Karen	CANONGE	Julie
PIEYRE	Joëlle		
POUROT-REDON	Florence		
GUILLEMAIN	Aline		
BELAUD	Gilles		
LEUCHTWEIS	Andrea		
LAY-SON	Meiling		
HURTREZ	Sylvie		

Le Conseil d'école débute par un tour de table pour les présentations.

Une réunion tripartite (Mairie, représentants des parents d'élèves et Directeur de l'école) a eu lieu le 17 octobre 2016 de 12h00 à 14h00 afin de préparer les points à l'ordre du jour et d'aborder les questions qui n'appellent pas à débat. L'AEP a été représentée par Aurélie BOTTA et Meiling LAY-SON.

Le compte-rendu de cette réunion est joint au présent compte-rendu.

### **I. Effectifs et prévisions :**

L'école accueille actuellement 356 élèves répartis de la façon suivante pour une moyenne de 25,42 par classe :

CP Alexandre DUBOST	22
CP Lydie ALAVOINE; Claire DDELMAS	22
CP Céline DELEUZE	22
CE1 Christiane THIEBAUT; Mireille CARLIER	27
CE1 Delphine MAKEREEL	28
CE1 Sandra GREGOIRE	26
CE2 Nathalie SINFORT	25
CE2 Sylvie TOLEDO	25
CE2 Elodie BENOLIEL	25
CM1 Nathalie NAGOT	25
CM1 Nathalie VIADERE	24
CM2 Franck LABOUREAU	24
CM2 Christophe BUQUET	31
CM2 Catherine DEVESA	31

Les prévisions d'effectifs laissent envisager une augmentation des effectifs pour la

rentrée prochaine. Il y aura plus d'entrées prévues en CP que de départs en 6<sup>ème</sup> et les effectifs seraient aux alentours de 370 élèves ce qui n'implique pas l'ouverture d'une nouvelle classe.

Peu de livraisons de logements sont prévues pour la rentrée de 2017, il y en aura plus plutôt à partir de septembre 2018. M le Maire ne peut pas communiquer de chiffres plus précis ni les scénarios de construction ou de réaménagement d'espace du fait des incertitudes associés (démarche de rappel, vente sur plan, etc.) et au vu du climat politique actuel. Le rectorat n'ouvrira de toute façon une nouvelle classe que si la moyenne de l'école est supérieure à 28 élèves par classe ce qui laisse encore de la marge.

Les parents d'élèves précisent que la stratégie passée de la Mairie en termes d'aménagement des espaces scolaires s'est traduit par une augmentation systématique et continue de densité d'occupation des cours (nouvelles classes sans ajout d'espace de cours et espace supplémentaire de cantine pris sur les cours). Ceci entraîne une dégradation des conditions d'accueil de nos enfants et une plus grande difficulté pour surveiller que tout se passe bien pendant les moments périscolaires.

M le Maire rappelle que la Commune est toujours dans les normes légales en termes de densité y compris dans la cours de l'annexe. Cela dit, il reconnaît que c'est dense. Il propose à l'AEP de prendre rendez vous pour parler plus sereinement de ces projections.

7 élèves sont en situation de handicap et bénéficient à ce titre d'un projet personnel de scolarisation ; certains ont des aménagements pédagogiques, d'autres un AVS (6). Un AVS s'occupe de 2 enfants à l'annexe et deux autres de 4 enfants sur le site P. Crouzet. CM1, CM2, CE2 et CE1. Chaque enfant bénéficie d'un accompagnement de 10h sur la semaine. Ces personnels CDD ne bénéficient pas de formation vraiment poussée. Les représentants de parents d'élèves demandent s'il serait possible dans les classes concernées de systématiquement parler de ces dispositifs en réunion de rentrée pour que les parents soient au courant. La réponse est oui si l'AVS est en place dès la rentrée.

L'école ne bénéficie plus de l'intervention d'un Emploi Avenir Professeur. Deux personnes en SCU (Service Civique Universel) ont commencé leur mission le 3 octobre, pour 30h/semaine (contrat de 8 mois) interviennent auprès des élèves pendant les temps scolaires et les transitions école/périscolaire. L'école devrait bénéficier de l'intervention de 3 SCU afin d'avoir une personne sur chaque site, mais les candidats manquent. Ce que les conditions de travail (paiement de 500€/mois, l'absence de réelle formation, non inscription au pôle emploi) expliquent en partie.

De plus, les CM2 et CM1 bénéficient de l'intervention d'étudiants de l'UFR de STAPS en football; les 3 CP, les 3 CE1, les 3 CE2 et les 2 CM1 bénéficient de l'intervention d'étudiants de l'UFR en athlétisme, gymnastique, danse /expression corporelle, acro-sport et

badminton, 3 CM1 et 1 CM2 de l'intervention du MHRC en rugby (courant avril). Certaines classes feront aussi du tennis.

## **II. Règlement intérieur :**

Il n'a été pas été modifié depuis l'an dernier.

Question sur la surveillance de la cours à l'annexe : le directeur a annoncé qu'il y avait 3 adultes alors que le règlement intérieur mentionne le chiffre de 1 (page 3). Le choix collectif est de se limiter aux deux enseignants, le 3<sup>ème</sup> adulte étant un CDD précaire.

Le règlement intérieur de l'école élémentaire est adopté à l'unanimité.

## **III. Coopérative scolaire :**

Le tableau ci-dessous récapitule les bilans financiers de l'année scolaire 2014/2015 de toutes les classes et de l'école.

Charges		Produits	
Achats de produits	7175,96	Cessions de produits	3565,68
Charges des activités éducatives	44438,65	Produits des activités	13548,52
Cotisations OCCE	588,69	Subventions	17582,53
Assurances versées	6,25	Aides OCCE	
Autres charges courantes	89,5	Produits courants	
Charges exceptionnelles	33,3	Cotisations perçues	1596
Budget gros équipements	1030,84	Produits exceptionnels	543,7
Total	53363,19	Total	36836,43

Chaque classe possède sa propre coopérative et la fait fonctionner de manière autonome. La municipalité verse une subvention de 46 € par élève et par an sur le compte de la coopérative de l'école qui les reverse ensuite à chaque classe. Cette année le conseil des maîtres a décidé de créer un provisionnement de 4 € par élève pour participer au financement des classes transplantées qui auront lieu dans l'année, de retenir 7,23 € pour le financement d'un VPI ainsi qu'1,76 € d'affiliation à l'OCCE et 0,25 € d'assurance par élève.

## **IV. Parcours de l'élève et projets de l'année:**

Le projet d'école (prévu pour 3 ans), arrive à sa 5<sup>ème</sup> année ! Il va falloir rédiger un nouveau projet d'école pour le 6 janvier 2017.

Dans le cadre des actions du projet d'école, il est prévu pour :

- ❖ l'axe "Accéder à la littérature jeunesse" :
  - Lecture hebdomadaire d'albums des grands aux petits (les CP vont en moyenne section, etc... jusqu'aux CM2) ;
  - Préparer des lectures, s'approprier un texte pour le restituer devant un public, fréquenter la BCD ;

- S'appropriier un texte pour le jouer sous forme de saynètes ;
  - Rallye lecture en BCD.
- ❖ l'axe "Numération et résolution de problèmes" :
- Lire, écrire des énoncés, rédiger leurs solutions échanger ces énoncés ; en liaison avec la lecture et l'écriture de textes informatifs en français ;
  - Mise en place de défis maths par niveau ;
  - Structuration du nombre et décomposition par le biais du rituel : « Chaque jour compte » (on compte chaque jour et on fait des activités autour de ce nombre : écriture du nombre, décomposition etc). Les CP et CE1 font la fête du 100ème jour d'école (100 objets à récupérer, 100 mots à écrire etc). Ces activités sont très efficaces pour s'approprier la numération.
- ❖ l'axe " Respect de soi, des autres, de l'environnement" :
- Pratiques sportives très variées rappelant le respect des règles des jeux, le respect de l'adversaire ;
  - Prévention routière (progressif, activités vélo 2 à 3 fois/an, validation en CM2 sur la piste). M Pastre, policier Municipal ne voulait pas assurer cette formation et M Crespi n'est pas formé ; ce sont les enseignants qui assurent. Les enseignants souhaiteraient bénéficier d'un spectacle sur la prévention routière (l'AEP sera sollicitée) ;
  - Gestes Premiers Secours.

Dans le cadre de la loi de la refondation de l'école, chaque établissement doit mettre en place 3 parcours pour les élèves : parcours d'éducation à la santé, parcours citoyenneté et parcours d'éducation artistique et culturelle. Le directeur présente ces parcours. Pour information, la réserve citoyenne est un collectif de bénévoles qui s'engagent pour faire vivre et transmettre les valeurs de la République à l'école, aux côtés des enseignants ou dans le cadre d'activités périscolaires. La pédiculose du cuir chevelu est une parasitose externe contagieuse due aux poux de tête. Il y aura une communication spécifique aux parents sur la prévention de la pédiculose

Utilisation de l'Espace Numérique de Travail pour 9 classes. La municipalité a financé à hauteur de 1,50€ par élève concerné par cet accès Les identifiants devraient arriver très bientôt et les premiers articles devraient être en ligne fin novembre. Toutes les classes ont maintenant Internet, mais il y a un souci avec la nouvelle version de logiciel de protection qui doit encore être résolu.

Pour cette rentrée, toutes les classes utiliseront un livret national numérique unique (qui couvrira du CP à la 3<sup>ème</sup>), consultable avec un code confidentiel. Ce livret n'étant pas encore fonctionnel dans l'immédiat, certaines classes utilisent une version papier, d'autres utilisent la version « livretVal » (comme l'an dernier), d'autres attendent fin novembre pour utiliser ce nouveau livret national. Les livrets livretVal sont compatibles avec les nouveaux livrets nationaux, les informations qui y sont enregistrées seront donc reportées dans le livret

national une fois celui ci effectif.

Le Directeur reprend tous les projets de l'année:

- Les 3 classes de CP et les 3 classes de GS s'engagent sur un projet de création d'histoire concernant le père Noël.
- Le CP de Mme Deleuze et le CP/CE1 de Mmes Thiébaud et Carlier montent un projet autour de l'opéra autour des « 4 saisons » avec création de d'histoires illustrées.
- 2 CE1 travailleront sur la création d'histoires illustrées à partir de 2 parcours proposées par le musée Fabre : « les êtres fabuleux » et « Mythes et mythologie »
- Les 3 CP, les 3 CE1, le 3 CE2 et 2 CM1 se sont organisés en choral de manière à mêler tous les niveaux (ce qui représentent 3 groupes). Les représentations auront lieu fin mai début juin dans la salle J Brel.
- Les CE2 de Mmes Sinfort, Tolédo et Bénoliel envisagent un projet sur la danse africaine et d'écriture de contes illustrés.
- L'ensemble des classes produira dans chaque cour une fresque sur les droits de l'enfant.

Ces projets sont financés par la coopérative scolaire ou par les crédits intervenants culturels et par un appel aux financements par l'AEP.

L'AEP précise que cette année elle accepte de financer tous les projets sauf la fresque qu'elle propose de financer par un appel à participation des parents (vente de crêpes et autres).

Les CM2 de Mme Devésa, les CE1 de Mme Grégoire et Mme Makereel participeront à un séjour en classe transplantée. Concernant ces classes transplantées, la participation des familles est limitée à 200 euros/famille par le DASEN (qui refuse le projet si cela dépasse). Les enseignants proposent différentes options de financement : revente d'ancien mobilier de l'école qui partirait à la déchetterie sinon, vente de crêpes, achat et revente de petits objets, sapins, chocolats, etc.

Demande de l'AEP d'une communication entre le Directeur de l'école et l'AEP pour coordonner les ventes de crêpes, vu les multiples initiatives.

Actuellement il y a un arrêté municipal qui interdit l'utilisation du pont des soupirs ce qui gêne beaucoup l'accès à Restinclières à pied pour les classes. L'accès par la route n'est pas envisageable pour des raisons de sécurité même en vélo. Le Maire envisage de réutiliser l'ancienne passerelle du vieux pont car cette situation « provisoire » risque de durer. Reste à réfléchir l'insertion génie-civil de cette passerelle et ses répercussions sur l'environnement.

Clarification concernant le passage d'agrément de l'accompagnement à vélo, il n'y aura pas d'autre date proposée et tous les vélos tiendront dans l'espace de la cours.

Concernant le film de Noël : il est impossible de couper les effectifs en 2 groupes : pour avoir la projection d'un film donné pour les petits et d'un autre film pour les grands car il y a 8 classes de grands et 6 classes de petits et que seules 7 classes tiennent dans la salle

Jacques Brel. Le film tout public auquel pensait le directeur ne peut être retenu car trop court. L'Ecole demande donc aux parents des suggestions parmi lesquelles ils choisiront. Attention plusieurs classes ont déjà vu « sur le chemin de l'école », et si le film est récent il faut compter 1,5 mois pour l'avoir et beaucoup d'enfants l'auront sans doute déjà vu. Quelques propositions ressortent tout de suite :

- Pole express
- Fantasia
- Piccolo et Saxo.

## **V. Travaux, sécurité et matériel informatique:**

### **Travaux**

Un certain nombre de petits travaux sont toujours en attente. De gros travaux ont été entamés l'an dernier avec le changement d'huisseries. Cependant, les joints des vitres se décrochent et l'entreprise n'a pas l'air de se manifester malgré les relances des services techniques. Le Maire n'a pas de réponse, il va relancer les personnels de Mairie qui doivent intervenir.

### **Matériel informatique**

Le matériel informatique de certaines classes est plus qu'obsolète et mérite d'être renouvelé. Un plan pluriel annuel de remplacement du matériel informatique pourrait peut être envisagé. La Mairie analyse encore les devis des différentes options. Il va falloir mettre de côté un budget annuel pour assurer le renouvellement systématique du parc du fait de l'obsolescence rapide du matériel. Plusieurs enseignants font remarquer que leurs ordinateurs ne marchent pas et que de fait ils ne pourront pas utiliser les VPI une fois ceux ci livrés.

Le lundi 14 novembre 11 tableaux blancs seront livrés, ils seront installés le mercredi suivant (ces tableaux blancs Véléda sont obligatoires pour le fonctionnement des VPI).

Au total, il va y avoir 12 VPI : 1 est déjà installé chez M. Buquet et 11 devraient être livrés sous peu (2 OCCE, 1 AEP et 8 par la Mairie). M. Buquet est encore en train de se familiariser avec le matériel. L'équipe enseignante et les parents remercient la mairie de cet investissement.

### **La sécurité et le PPMS**

La Mairie devrait bientôt avoir 3 défibrillateurs, un à la Mairie ou l'école, un au plateau sportif et un à la halle des sports.

En septembre il y a eu un exercice incendie. Il s'agissait de l'exercice le plus simple

lorsque tout le monde est au courant et qu'il n'y a pas d'obstacle. Tout s'est bien passé. Avant les avances d'automne un exercice du cadre du PPMS était prévu à choisir dans la liste suivante : inondation et confinement, intrusion avec confinement, intrusion avec évacuation, ou propagation de gaz toxiques. Pour ce 1<sup>er</sup> exercice d'inondation et confinement, le système d'alerte à utiliser les portables des enseignants. Ca a fonctionné à l'annexe et dans l'extension. Par contre au sein de l'école Paul Crouzet ça n'a pas été probant, seules 3 des classes l'ont entendu.

La Mairie a fait une demande de financement à l'éducation pour des éléments de sécurité supplémentaire afin de traiter des nouveaux risques à traiter (intrusion avec confinement, intrusion avec évacuation) qui nécessite notamment une nouvelle alarme et du matériel ad hoc (rappel, pour l'instant il n'y a qu'une seule alarme).

A ce propos, tout le personnel municipal a été formé à l'alerte terroriste. L'idée est maintenant de définir avec les enseignants comment décliner ces consignes auprès des enfants dans le cadre du PPMS. Ceci doit être défini dans l'année, aucune procédure n'étant pour l'instant calée. L'Ecole préviendra les parents quand l'exercice de confinement sera prévu et le dispositif sera présenté au CE suivant.

## **VI. ALP**

L'AEP remercie l'ALP pour l'affichage de son personnel (il manque juste la photo de la responsable). Elle demande en plus à avoir un moment en direct entre l'ALP et les parents d'élèves pour que les messages principaux soient passés. L'AEP propose que ce passage d'information se fasse au moment des réunions de rentrée, il s'agit de 5 fois 10 minutes et ça pourrait faciliter les relations entre parents et ALP par la suite. Le représentant de l'ALP est d'accord, le format de cette rencontre étant encore à valider.

Proposition de l'AEP de valoriser certains travaux des enfants fait lors des temps périscolaire sous forme d'exposition ou de passage de relais sur des animations/spectacles spécifiques selon. Les parents invitent également le personnel de l'ALP à se joindre à cet événement convivial de rencontre, ils y ont leurs places au même titre que les parents et les enseignants.

La Mairie rappelle que sa priorité en termes d'animation est le Carnaval et qu'il n'envisage pas de payer des salaires de personnel pour la fête des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le président

La secrétaire





**Compte rendu de la réunion tripartite préparatoire au 1<sup>er</sup> CE Élémentaire  
17 octobre 2016  
12h-14h**

**Présents :**

- Aurélie Botta (responsable du CE Élémentaire)
- Meiling Lay-Son (trésorière de l'AEP)
- Sandrine Carmona (service éducation)
- Gaëlle Masseï (directrice du pôle enfance jeunesse)
- Simone Bessière (adjointe au maire en charge des questions scolaires)
- Virginie Lesquier (directrice de l'ALAE élémentaire)
- Denis Lalauze (Directeur de l'école)

**Informations diverses**

- Changement de bureau de l'AEP
- Mme Bessière précise qu'elle représente l'association au conseil municipal (simone.bessiere@orange.fr).
- Présence au conseil d'école du 7 novembre
  - Sandrine Carmona ne sans doute pas là
  - Virginie non plus mais quelqu'un représentera l'ALP. L'AEP précise que si une réunion est à privilégier, nous préférons sa présence à la CE.

**Points à discuter en CE/tripartite**

- Règlement intérieur  
Rappel au directeur d'envoyer le nouveau document à l'avance aux élus. Le Directeur précise qu'il n'a pas changé depuis l'an dernier.
- Sécurité
  - Les nouveaux dispositifs de sécurité (5 types de risques pris en compte)  
L'AEP demande un point d'information au CE. L'exercice inondation prévu jeudi 13 octobre a été reporté à mercredi 19 octobre du fait de la fermeture des écoles (tout le monde est au courant.)
  - Plan Prévention Mise en Sécurité (PPMS)  
Ce document concerne tous les risques sauf incendie, il est réévalué tous les ans et souvent revu pour notamment changer le nom des professeurs. Depuis cette année il concerne l'ensemble du groupe scolaire. L'AEP demande qu'il soit envoyé en document préparatoire aux élus pour information.
  - L'installation d'un défibrillateur sur la commune  
La Mairie précise qu'elle est toujours à l'étude, des devis ont été demandés, la localisation et le nombre n'est pas encore déterminé.  
L'AEP précise que les parents souhaiteraient que le défibrillateur soit à l'extérieur des bâtiments pour être plus facilement accessible.
- ALP : Accueil de Loisir Périscolaire
  - Le règlement intérieur  
La dernière version diffusée dans le livret d'accueil tient compte des corrections proposées par l'AEP et des discussions de la dernière réunion PEDT.  
L'AEP accepte que la Mairie diffuse cette version dès que possible et comme proposé par la Mairie sans l'ajout sur les pénalités de retard, (en cas de

récupération des enfants après l'heure limite) puisque ce point n'a pas pu être mis à l'ordre du jour du dernier conseil municipal.

L'idée de la Mairie est de reformuler ce point afin de sensibiliser les parents aux conséquences de leurs retards.

- L'AEP fait remonter que les parents demandent plus de communication sur les règles de vie au delà d'un règlement intérieur. Suite aux discussions, il est décidé que cette communication n'a pas besoin de passer par un document rédigé (surtout que certaines de ces règles sont amenées à être réajustées et adaptées au cas par cas) mais plutôt par un échange lors des réunions de classe comme c'est le cas pour les professeurs et le directeur. L'AEP en profite pour rappeler que des parents continuent à nous interpeller sur les punitions collectives.

#### - Informatisation du Dossier Familial Unique

Où en est-on ?

La Mairie pense passer ce document sous la forme Google-form à remplir en ligne mais pour l'instant il y a un souci de logiciel de gestion. La Mairie avait commencé des démarches pour changer le logiciel pour une nouvelle forme plus interactive mais c'est très onéreux.

La Mairie rappelle qu'à ce jour il n'y a que la moitié des DFU reçus sur les deux écoles, ce qui pose un réel problème.

#### - Effectifs

87 enfants dans la cours de l'annexe, ça fait beaucoup ! A priori pas de retours négatifs après la mise en place de fonctionnement ad hoc en début d'année.

L'AEP demande les projections d'effectif pour 2018 et 2019. La Mairie annonce qu'à ce jour les projections indiquent un effectif de +15 élèves l'an prochain, donc pas de classe supplémentaire.

#### - Demande de communication sur les personnes d'appui hors enseignant

Il y a 3 AVS (contrat universel d'insertion) et 2 en service civique universel (dont un en permanence sur les 3 classes de l'annexe) et ces personnels n'ont pas été systématiquement mentionnés lors des réunions avec les parents. L'AEP demande un point complet aux parents lors du CE.

#### - Projets

L'AEP demande un point de clarification sur les vidéoprojecteurs interactifs (VPI) : quelles classes sont concernées, quelle formation des enseignants, quand seront ils installés ?

Le Directeur répond : 1 VPI déjà installé chez M. Bucquet CM2. Encore 7 sont attendus cette année : un de la part de l'AEP, un par la coopérative de l'école et 5 autres de la part de la Mairie. Les commandes sont parties, ils arriveront à la Toussaint ou à Noël.

L'ordre d'attribution est le suivant: M. Grégoire (CE1), Mmes Nagot (CE1), Makereel (CE1), Sinfort (CE2), Benoliel (CE2), Alavoine (CP), M. Dubost (CP).

Le Directeur a proposé une liste de 4 projets auxquels il demande des financements à l'AEP (il y a d'autres projets pour lesquels il n'y a pas de demande financière à l'AEP). Il justifie cette demande par le fait que le budget de la coopérative scolaire a été largement imputé par l'achat d'un VPI et que de fait ces projets qui ont déjà été prévu ne pourront pas se faire sans notre aide.

Au total cela représente 2000€, sachant que toutes les classes ne sont pas bénéficiaires. Seul le projet fresque concerne toutes les classes et représente une participation de

l'AEP de 800€ et hormis ce projet de fresque, sont concernés : 1 CP, tous les CE1, tous les CE2.

L'AEP demande si l'équilibre est assuré avec les autres classes (autre CP, CM1 et CM2) notamment du fait de l'attribution des VPI?

Réponse du Directeur : Il revient sur les autres projets de l'école. Il y a aura notamment une chorale et un projet vélo prévu sur toutes les classes. Pour l'annexe, il y aura des interventions (gratuites) de personnes de la réserve citoyenne dans le cadre du parcours citoyenneté (sur l'égalité homme/femme et une sensibilisation à l'harcèlement). 5 classes devraient partir en classe transplantée.

L'AEP rappelle sa proposition de financer un film supplémentaire pour Noël pour éviter la difficulté du choix d'un film unique pour les classes du CP au CM2. Cette difficulté a parfois résulté à des choix peu adaptés pour les plus petits.

Le Directeur a une proposition de film qui serait adapté à tous les enfants sur les droits de l'enfant. Il va le communiquer avec l'AEP et la Mairie. La discussion sera poursuivie à ce moment.

L'ALP propose que si plusieurs choix conviennent on interpelle les enfants pour le choix.

La Mairie et l'école rappellent que le film a aussi un enjeu pédagogique.

Pour conclure sur les demandes faites à l'AEP, l'AEP doit se décider entre 3 options :

- A minima les 800€ de la fresque
- Au maxima la totalité de 2000€
- Une solution intermédiaire : la fresque plus une somme à fixer (que l'école alloue comme elle veut)

Pour info, nous avons environ 4000€ dans nos caisses, si nous dépensions 2000 pour l'Elémentaire (en plus des 2500 déjà dépensés pour le VPI) et 1000 pour la Maternelle (puisque 2 fois moins de classes en Maternelle), il ne nous resterait plus que 1000 comme fond de roulement...

Quoi qu'il en soit si nous décidons de donner les 2000 € cette année nous ne pourrons pas le refaire l'an prochain.

#### - Travaux

Le Conseil Municipal a voté pour la troisième fois contre la demande du Maire de financement des travaux de rénovation des façades.

L'AEP propose au Directeur une action entre l'école et l'AEP auprès du conseil municipal : une audience, un dossier exposant les problèmes concrets rencontrés ?

Le Directeur répond qu'il a déjà rencontré toutes les formations politiques sans succès, et qu'il ne perdra pas plus de temps là dessus. De plus il a assisté au conseil municipal et pense que la situation est définitivement bloquée dans la conjoncture actuelle.

En outre, La Mairie précise que pour la mise en place du dispositif alerte confinement il faut des achats spécifiques. Il y a des systèmes peu chers type corne de brume pour l'alarme mais il y a aussi d'autres demandes : des films occultant (pour cacher les classes), des vidéophones, etc... Le gouvernement aurait débloqué de l'argent pour aider les collectivités à s'équiper. Cet argent est octroyé via des subventions. La demande de subvention concernant notre commune a été finalisée pour le 10 octobre, mais celle-ci doit être validée par le conseil municipal. Le problème de majorité politique au Conseil Municipal va donc à nouveau se poser.

#### - Remplacements récurrents de la classe de CE2 de Mme Bénoliel

Rappel de la procédure conjointe engagée entre AEP et parents de la classe : une demande (à l'inspecteur d'Académie avec copie à l'inspecteur de l'Education

Nationale) de coordination des remplacements puisque les absences sont prévues et donc « anticipables ».

Pour information, le remplaçant qui est venu mercredi dernier n'était pas celui annoncé car ce dernier était malade.

### **Conclusion sur les points à aborder au CE du 7 novembre 2016 avec les détails demandés spécifiquement par l'AEP**

- Les effectifs, les classes, les élèves à besoins particuliers
  - o Les effectifs : projection à 2, 3 ans
  - o Point d'information sur les personnes d'appui hors enseignant
- Le règlement intérieur
- La Sécurité
  - o Point d'information des nouveaux dispositifs de sécurité
  - o Communication sur les évolutions du PPMS
  - o Quelle formation des enfants cette année, quels liens avec l'AEP (que ce soit sur le financement d'activité visant les enfants ou visant les adultes : recommandation la formation des adultes organisée l'an dernier ?)
- Les parcours de l'élève
- Les projets (pourquoi ne pas communiquer la liste de projets envoyée au bureau de l'AEP avec tous les parents c'est très intéressant ? Sur l'ENT, le site web de l'école?)
- L'informatique et l'ENT
- Les travaux
- Point de communication spécifique de l'AEP
  - o Nouveau bureau
  - o Invitation des maintenant à la Fêtes des enfants